

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune d'ALBERTVILLE (Savoie)

D'UN APPARTEMENT ET DE DEUX CAVES

*Adjudication fixée au **VENDREDI 4 JUILLET 2025 à 14 H**
devant Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins*

MISE A PRIX EN UN LOT : 70.000 €

Dans un immeuble en copropriété situé 17 rue Félix Chautemps et cadastré section AI n° 241 pour 1 a 70 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif et règlement de copropriété suivant acte du 11 juillet 1990 publié le 27 juillet 1990 volume 90 P n° 11024, modifié suivant acte du 5 mai 1992 publié le 19 juin 1992 volume 92 P n° 7418, acte du 18 août 1994 publié les 5 octobre 1994 et 6 décembre 1994 volume 94 P n° 13716 et acte du 30 novembre 1994 publié le 6 décembre 1994 volume 94 P n° 16654, à savoir :

- le LOT 14 : un appartement au 2^{ème} étage, d'une superficie Loi Carrez de 66,40 m², comprenant un hall d'entrée, une salle d'eau / WC avec douche, une pièce de séjour avec coin cuisine orientée sud-ouest, 3 chambres et les 126/1.000^e des parties communes,
- le LOT 25 : une cave au sous-sol et les 7/1.000^e des parties communes,
- le LOT 26 : une cave au sous-sol et les 6/1.000^e des parties communes,

Ces biens ont été saisis à la requête du syndicat des copropriétaires de l'immeuble "17 RUE FELIX CHAUTEMPS" à ALBERTVILLE (73200), représenté par son syndic, la société CIS IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 3.355.000 €, immatriculée au RCS de CHAMBERY sous le n° B 405 408 394, dont le siège social est 116 quai Charles Roissard (73000) CHAMBERY, représentée par son Président domicilié en cette qualité audit siège, ayant une agence 72 place de l'Europe (73200) ALBERTVILLE, régulièrement habilité par décision d'assemblée générale en date du 19 mars 2024,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par la SELARL ALP JURIS, commissaires de justice associés à ALBERTVILLE (tél. 04.79.10.02.10), le **vendredi 20 juin 2025 de 11 H à 12 H**.